

Souvent, on fait appel à mes compétences pour accompagner des personnes en vue "d'ajuster des comportements professionnels" en m'indiquant que cet accompagnement est "celui de la dernière chance". Autrement dit, si le client ne constate pas d'amélioration, les personnes seront remerciées. A ce jour, l'ensemble des personnes accompagnées sont toujours en poste.